

Séance du 20 juillet 2023

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal **19**
En exercice **18**
Qui ont pris part à la délibération **17**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS et le VINGT JUILLET à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe PÉRIÉ, Maire.

Vote

Pour **17**
Contre **0**
Abstentions **0**

Présents : 12
Jean-Philippe PÉRIÉ, Alain BIAGI, Stéphanie BORREL, Edwige BOUDOU, Fabien CABROLIER, Albert CANTALOUBE, Nelly DAUDE, Nathalie GELY, Laura JARROUSSE, Didier LAURENS, Patrick LEGER, José LOPEZ.

Date de la convocation

12/07/2023

Absents excusés : 6 (dont 5 pouvoirs)

Date d'affichage

17/07/2023

Rodolphe DELETAGE, a donné pouvoir à Alain BIAGI,
Jérôme FRANQUES, a donné pouvoir à Didier LAURENS,
Pascal MIR, a donné pouvoir à Patrick LEGER,
Pascal MONESTIER, a donné pouvoir à Edwige BOUDOU,
Bruno SELAS, a donné pouvoir à Nathalie GELY,
Estelle BIER, absente excusée.

Secrétaire de séance : Stéphanie BORREL

Délibération n° 2023/07/038 – Subventions aux associations.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que dans le cadre du vote du budget primitif 2023, une enveloppe de crédits a été inscrite au compte 6574 « subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé ».

Une première attribution individuelle de subventions aux associations a été effectuée par délibération n° 2023/03/020 en date du 23 mars 2023.

Il convient aujourd'hui d'examiner une attribution de subvention exceptionnelle suite à la demande formulée par l'Association Mondes et Multitudes de soutien au dispositif « C'est mon Patrimoine ».

Après la présentation du dispositif « C'est mon Patrimoine » par Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- approuve l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Mondes et Multitudes pour un montant de 1000€, en soutien au dispositif « C'est mon Patrimoine ».
- dit que les crédits sont inscrits au budget 2023.

Ainsi fait et délibéré à Marcillac-Vallon, les jour, mois et an susdits

*Acte rendu exécutoire,
Après transmission par voie dématérialisée
En Préfecture le :
Publication le :
Le Maire, Jean-Philippe PÉRIÉ*

Pour extrait conforme,
Le Maire, Jean-Philippe PÉRIÉ